

 Université d'ORLÉANS  UFR Sciences Techniques Master 1 MIAGE APP et initiale Examens Ecrits et Oraux - Année Universitaire 2025-2026 Semestre 8 - Session 1 Ce tableau tient lieu de convocation Ce calendrier est susceptible de modifications									
Date	Parcours	UE	Nature	Heure de convocation	Horaire	Durée	Lieu/Salle	Enseignant responsable des surveillances	Documents et matériels autorisés
Mercredi 15 avril 2026	M1 MIAGE Initiale	Techniques de communication (RNE+RSE)	écrit	30 minutes avant	10h-12h	2 h00	Salle E12	Margarita DOS SANTOS	
Lundi 11 mai 2026	M1 MIAGE Initiale + APP	BD et ingénierie des SI (RNE+RSE)	écrit	30 minutes avant	9h-10h30	1h30	Amphi 1 SCIENCES	Patrick MARCEL Matthieu EXBRAYAT	1 feuille A4 recto verso manuscrite
	passerelle				9h-11h	2h00	Salle L7 SCIENCES		
Lundi 11 mai 2026	M1 MIAGE Initiale + APP	Introduction au SIMSA (RNE+RSE)	écrit	30 minutes avant	13h30-15h30	2h00	Amphi 1 SCIENCES	Khalil DJELLOUL Stéphane MARECHAL	AUCUN
	passerelle				13h30-16h10	2h40	Salle L9 SCIENCES		
Mardi 12 mai 2026	M1 MIAGE Initiale + APP	Méthodes avancées de conception (RNE+RSE)	écrit	30 minutes avant	14h-15h30	1h30	Amphi 1 SCIENCES	Frédéric MOAL	AUCUN
	passerelle			30 minutes avant	14h-16h	2h00	Salle L7 SCIENCES		
Mercredi 13 mai 2026	M1 MIAGE Initiale + APP	Analyse financière (RNE+RSE)	écrit	30 minutes avant	14h-17h	3h00	Amphi 1 SCIENCES	Philippe BRIVET	Calculatrice
	passerelle				14h-18h	4h00	Salle L8 SCIENCES		
Vendredi 15 mai 2026	M1 MIAGE APP	Framework web avancé (RNE+RSE)	dossier à rendre					Ichraff CHATTI	
	passerelle								
Lundi 18 mai 2026	M1 MIAGE Initiale	Projet Informatique (RNE+RSE)	dossier /Soutenance	Horaires de passage donnée ultérieurement	8h30-16h30		Information donnée ultérieurement	Yohan BOICHUT	
	passerelle								
Date donnée ultérieurement	M1 MIAGE APP	Pratique professionnelle en entreprise (RNE+RSE)	Rapport + oral	30 minutes avant		30min			
ATTENTION: RAPPEL: Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant ou à défaut de sa carte d'identité lorsqu'il se présente à un examen. L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats qui se présenteront après la communication des sujets.									

